

LE PARFAIT TERRORISTE PHYSICIEN

LE 5 SEPTEMBRE 2011 PIERRE ALONSO

Il y a deux ans, un physicien du Cern d'origine algérienne, devenait le client idéal de l'antiterrorisme à la française et de sa communication. Aujourd'hui, le chercheur dort toujours en prison, sans émouvoir un système qui en a vu d'autres.



Il s'apprête à entamer sa troisième année de prison. Ouvert le 8 octobre 2009, jour de son arrestation à Vienne dans l'Isère, le dossier d'Adlène Hicheur a peu évolué deux ans après. Un dossier vide ? "Noyé" répond Patrick Baudouin, son nouvel avocat, familier des affaires terroristes, qui étudie les 27 tomes de l'instruction depuis juin. Mis en examen après 92 heures de garde à vue pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, Adlène Hicheur travaillait au Cern, l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire.

Franco-algérien, il a grandi en France et étudié dans les plus grandes universités européennes : École Normale Supérieure de Lyon en master, Laboratoire Rutherford Appleton pour son post-doctorat. Il est accusé d'avoir posté des messages sur des "forums islamistes" et échangé des messages privés avec un cadre d'Al Qaida au Maghreb Islamique (Aqmi). La Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI) affirme qu'il s'agissait de Mustapha Debchi, un ingénieur en électronique **arrêté en février 2011** par les autorités algériennes dans une vaste opération menée contre l'organisation islamiste.

A ce jour, aucun élément concret n'a été ajouté au dossier d'instruction par le service de contre-espionnage. Aucune adresse IP, rien qui permette de vérifier l'identité d'un mystérieux "Shadow Phoenix", connu aussi sous le nom "Eminence grise", derrière lequel se cacherait Mustapha Debchi, selon les dires de l'accusation.

La commission rogatoire adressée à l'Algérie au printemps 2010 n'a pas non plus donné de résultats. Une situation paradoxale, plus de six mois après l'arrestation de l'interlocuteur supposé d'Adlène Hicheur. "La coopération avec l'Algérie n'est pas très bonne en général, sauf quand des intérêts communs sont partagés ce qui est le cas ici selon l'accusation. Le dossier est présenté comme explosif" rappelle Me Baudouin.

Pièces à décharge

Le jour de l'interpellation, le 8 octobre, Adlène Hicheur s'apprêtait à partir en Algérie où il est né et a vécu jusqu'à l'âge d'un an. Comme le confirme son billet d'avion dont OWNI a pu consulter une copie, il avait pris un retour le 15 octobre. Une pièce saisie par la police qui ne figure pas dans son dossier selon son frère, Halim Hicheur. Ce jour-là, les agents de police font une autre découverte : 13 000 euros en liquide glissés dans sa valise. Une somme destinée à construire une maison en Algérie avec un cousin, raconte Halim. Le devis d'un

maçon était rangé dans la même pochette que le billet d'avion, une pièce à décharge qui serait portée disparue, assure-t-il. La provenance de ces 13 000 euros est transparente, selon ses défenseurs. Me Clément Bectarte, également en charge de sa défense, affirme qu'il s'agit d'économies faites sur son salaire versé par le Cern.



Son interpellation est intervenue après une surveillance électronique prolongée. Le 9 novembre 2010, lors **d'une audience** devant la Cour de Cassation, les conditions qui ont présidé à son arrestation ont été détaillées. Dans son arrêt, la Cour confirme le rejet des requêtes en nullité de la garde à vue déposées devant la chambre de l'instruction, une position très courante dans les affaires terroristes. Les magistrats écrivent :

“

La nécessité de le placer en garde à vue a été révélée par les investigations antérieures conduites par les enquêteurs spécialisés et notamment les surveillances des réseaux électroniques.

”

Une information qui fait écho à ce qu'avancait **Le Figaro** le 23 novembre 2009, deux semaines après l'arrestation, dans un article très bavard sur l'enquête en cours. Les moyens de la lutte anti-terroriste sur Internet sont précisés, citations des membres des services de renseignement à l'appui :

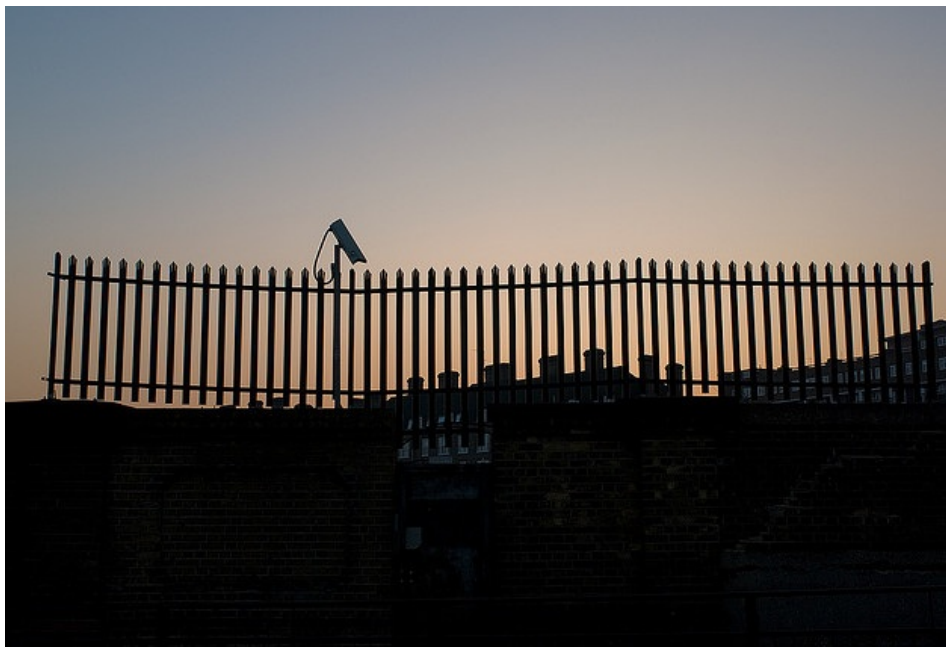
“

La traque est conduite (...) à partir de mots-clés, grâce à des logiciels spécialement conçus. En infiltrant également les forums de discussion, pour appâter les éventuels candidats à la guerre sainte.

”

Un cas rarissime

En plus d'être l'un des rares à être poursuivi pour activités terroristes sur Internet, Adlène Hicheur est le seul à avoir été arrêté dans cette affaire, le seul à être mis en examen dans une affaire d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Pour le moins incongru vues les charges retenues contre lui, relève son avocate Dominique Beyreuther qui le suit depuis le début. “*Un cas rarissime*” précise-t-elle. D'autant que le dossier n'a pas évolué depuis sa garde à vue alors qu'il est en détention provisoire depuis presque deux ans.



“Adlène Hicheur a coopéré avec la police et la justice pendant sa garde à vue” raconte Me Beyreuther. Il a reconnu avoir échangé des messages au printemps 2009 pendant sa convalescence suite à une hospitalisation. Quand son interlocuteur lui demande ce qu’il pense des attentats suicides, Adlène Hicheur répond qu’il n’y est pas favorable et parle d’attentats ciblés, contre Total par exemple ou le 27e bataillon de chasseur-alpins d’Annecy. Sans apporter plus de précisions de date ou de moyens mis en oeuvre. Pour Patrick Baudouin, ces propos, certes graves, ne traduisent aucun plan. Rien qui trahirait un passage à l’acte imminent, aucun “*cadre pré-opérationnel*” qui justifierait une arrestation. L’intention n’y est pas clairement exprimée. Me Baudouin conclut :



Les services ont agi de façon préventive.



Un propos en résonance avec ceux tenus par Bernard Squarcini, directeur de la DCRI, qui déclarait en septembre 2010 : “*Notre dispositif [anti-terroriste] nous permet de pouvoir anticiper et de neutraliser préventivement des projets terroristes.*”

La lutte anti-terroriste française a été épinglée à plusieurs reprises par les organisations de défense des droits humains. Dans un rapport paru en 2008, l’ONG Human Rights Watch **affirme** :



La formule ouvertement extensive du délit d’association de malfaiteurs a conduit à des condamnations basées sur des preuves ténues ou sur de simples présomptions.



Deux ans après son arrestation, Adlène Hicheur est toujours en détention provisoire malgré le nombreux recours de remise en liberté déposés par ses avocats. Des refus motivés par des raisons générales : empêcher les reprises de contact, prévenir le renouvellement d’infraction. Tous les quatre mois au moins, il passe devant le juge d’instruction pour un nouvel interrogatoire. Le dernier, début juillet, a duré 20 minutes.

GAUTIER

le 5 septembre 2011 - 10:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Futilité certes, mais j'aime beaucoup le "Le CERN est situé à quelques kilomètres de la France et de la Suisse."

Il faudra qu'on m'explique:

-soit le CERN est en Allemagne

-soit le CERN est en Italie

-soit le canton de Genève ne fait pas partie de la Suisse (et le pays de Gex ne fait pas partie de la France).

Vous m'avez bien fait rire quand même... Je cherche où se situe ce No Man's Land des temps modernes.

Note: pour précision, le CERN est situé à cheval sur la France et la Suisse, avec notamment un anneau souterrain de 27 kilomètres de circonférence qui s'étend sous la frontière.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PIERRE ALONSO

le 5 septembre 2011 - 11:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@gautier La phrase aurait dû être "Le CERN est situé en Suisse à quelques kilomètres de la France" (pour faire court). C'est corrigé. Merci pour votre vigilance :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GAUTIER

le 5 septembre 2011 - 12:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci Pierre

(pour être juste: le CERN est situé à cheval sur la Suisse et la France)

mais ce n'est pas bien grave

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WORTI

le 5 septembre 2011 - 14:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Sans vouloir faire mon gros pseudo révolté, j'trouve ça désolant de chipoter sur les coquilles d'un article qui nous dit qu'aujourd'hui on commence à arrêter les gens pour "présomption de culpabilité".

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WHITERABBIT

le 5 septembre 2011 - 17:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cela confirme que le programme Eagle d'Amesys est actif et opérationnel en France depuis 2009. (et confirme qu'un point virgule fait plus parler que le déni de justice)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JULIEN

le 5 septembre 2011 - 18:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci pour cet article, justement ce genre d'affaires, les médias et la presse de

masse ne les "voient" paradoxalement pas !
Tant qu'à la justice, ce qu'on espère c'est qu'elle s'autodétermine s'il le faut à l'aide d'une concertation élargie (interne au corps judiciaire j'entends) autour de ce "dossier explosif" et rendre, après cette longue détention, la meilleure juridiction possible à Mr Hicheur.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PIOLET

le 16 septembre 2011 - 18:28 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quand vous êtes dans le milieu de la surveillance, il est souvent le cas où sous des écrits anodins, n'utilisant pas les mots clés d'arrêt, où des informations tendentieuses, font passer des messages complets, que l'on ne supposerait pas. Si les Services ont bloqué le personnage, ce n'est pas pour s'amuser.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MARC FIEVET

le 25 septembre 2011 - 10:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



L'Aviseur a repris un ensemble d'articles faisant état de cette dérive bien française.

A consulter sur:

<http://aviseurinternational.wordpress.com/2011/09/25/laffaire-hicheur/>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

8 pings

zoom sur : Adlène Hicheur arrêté pour 'presomption de culpabilité' | Musulmans de France le 19 septembre 2011 - 17:13

[...]: <http://owni.fr/> Bio : [...]

Un costume terroriste requis pour le physicien franco-algérien Adlène Hicheur le 27 décembre 2011 - 21:51

[...] des attentats-suicides. Rien qui constitue "un cadre pré-opérationnel" nous avait expliqué Me Baudouin. Le service de contre-espionnage français affirme avoir identifié son [...]

Les vilains terroristes se rebellent. Les affaires de Tarnac et d'Adlène Hicheur, ce physicien du Cern accusé d'être un terroriste islamiste, ont un point commun. Elles illustrent une dérive de l'antiterrorisme. Deux dossiers dans le le 20 mars 2012 - 8:11

[...] Transparaît une allusion aux qualifications scientifiques d'Adlène Hicheur, physicien de très haut niveau en physique nucléaire. "Une façon d'éveiller les fantasmes qui n'a rien à voir avec la réalité" dénonce Patrick Baudouin, son avocat. Le dossier repose aujourd'hui sur 35 mails échangés avec un interlocuteur que la DCRI a identifié en la personne de Moustapha Debchi, décrit comme un cadre d'AQMI. [...]

Tuerie de Toulouse : Sarkozy s'en prend au Net. Le (futur ex) président français souhaite instaurer une loi visant à condamner la consultation de sites et de forums "terroristes". Censure déguisée ? « MediaBeNews le 23 mars 2012 - 8:33

[...] peut sonner comme une déclaration d'intention. A vrai dire, c'est déjà une réalité pour Adlène Hicheur : ce physicien franco-algérien du CERN, arrêté en octobre 2009 pour ses liens supposés avec [...]

Qui est Adlène Hicheur, physicien jugé pour terrorisme ? | Nouvelles Populaires
le 29 mars 2012 - 7:35

[...] brillantes études, sortant diplômé de l'Ecole normale supérieure de Lyon, selon Owni. Il a préparé sa thèse au sein du laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique des particules [...]

Adlène Hicheur : "j'étais le pigeon providentiel" » « Actualités Alternatives » Je
veux de l'info le 2 juillet 2012 - 10:15

[...] Physicien au Centre européen de recherche en nucléaire (Cern), ce physicien de haut niveau a été arrêté le 8 octobre 2009 au domicile de ses parents, à Vienne dans l'Isère. Les mots-clés fusent alors dans la presse : physicien, nucléaire, Al Qaida. Terrorisme. À l'issue de sa garde à vue, Adlène Hicheur est mis en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Ses activités sur Internet sont dans la ligne de mire des enquêteurs. Lui dénonce depuis le début un dossier vide, instrumentalisé à des fins politiques. [...]

"De l'inquisitoire, pas du judiciaire" le 4 juillet 2012 - 10:43

[...] Physicien au Centre européen de recherche en nucléaire (Cern), ce physicien de haut niveau a été arrêté le 8 octobre 2009 au domicile de ses parents, à Vienne dans l'Isère. Les mots-clés fusent alors dans la presse : physicien, nucléaire, Al Qaida. Terrorisme. À l'issue de sa garde à vue, Adlène Hicheur est mis en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Ses activités sur Internet sont dans la ligne de mire des enquêteurs. Lui dénonce depuis le début un dossier vide, instrumentalisé à des fins politiques. [...]

Hicheur : "j'étais le pigeon providentiel" le 29 juillet 2012 - 5:04

[...] Physicien au Centre européen de recherche en nucléaire (Cern), ce physicien de haut niveau a été arrêté le 8 octobre 2009 au domicile de ses parents, à Vienne dans l'Isère. Les mots-clés fusent alors dans la presse : physicien, nucléaire, Al Qaida. Terrorisme. À l'issue de sa garde à vue, Adlène Hicheur est mis en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Ses activités sur Internet sont dans la ligne de mire des enquêteurs. Lui dénonce depuis le début un dossier vide, instrumentalisé à des fins politiques. [...]